1 Introduction
2 Analyse des dangers : fdsbwtcs-1003mbt
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 Acide phosphorique
2.5.2 Benzotriazole
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit fdsbwtcs-1003mbt
Company	BWT France
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **fdsbwtcs-1003mbt**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : fdsbwtcs-1003mbt

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **fdsbwtcs-1003mbt**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	BWT France
État physique	liquide
Forme	-
pH	1,7
Usage	L'utilisation prévue du produit BWT CS-1003 MB T est le traitement des circuits de refroidissement.
Date FDS	2018-07-11

La FDS date du 2018-07-11. Elle a donc 8 an(s).

La FDS ayant plus de 5 ans, il est *nécessaire* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

EmillA a identifié les erreurs de classification potentielles suivantes dans la FDS :

- La substance Benzotriazole devrait être classée H411 selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes (SGH) :



Corrosif

Mentions de danger :

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence :

- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 P310

Transport :

- ADR : Classe 8
- RID : pas disponible
- ADN : pas disponible
- IMDG : Classe 8
- IATA : Classe 8
- UN : 1760

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

skin : • Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
• Rincer abondamment la zone touchée à l'eau claire pendant plus de 15 min.
• Après rinçage, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

eyes : • Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau propre pendant plusieurs minutes (plus de 15 min).
• Retirer les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement retirées.
• Continuer le rinçage après retrait des lentilles.
• Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

ingestion : • Rincer la bouche.

• Ne rien donner à boire.

• NE PAS faire vomir.

• Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

inhalation : • Transporter la personne à l’extérieur, dans une zone bien ventilée.

• La maintenir en position confortable pour respirer.

• Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Acide phosphorique

Identification

- N° CAS : 7664-38-2
- N° EINECS : 231-633-2

Concentration :from 5.0 to 10.0

Dangers :

- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (mg/m³) : 1.0 - VLE-15min (mg/m³) : 2.0

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHENovembre 2020Fiche n°37 - Acide phosphoriqueFiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à« Acide phosphorique »avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales.En savoir plus

Généralités | Caractéristiques | VLEPMesurage | Incendie - Explosion[1-3, 4] | Pathologie - Toxicologie | Règlementation | Recommandations

Bibliographie

2.5.2 Benzotriazole

Identification

- N° CAS : 95-14-7
- N° EINECS : 202-394-1

Concentration :less or equal to 3.0

Dangers :

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	- Porter des gants en caoutchouc nitrile ou néoprène.
Yeux	- Lunettes anti-éclaboussures ou écran facial (visière).
Peau	- Porter des gants en caoutchouc nitrile ou néoprène.
Système respiratoire	- En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire adapté. - Spécification donnée : ABEK+P (type d'appareil respiratoire).
Corps	- Porter un vêtement de protection approprié (combinaison, tablier, etc.).

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Provoquer des brûlures : porter l'équipement de protection individuelle recommandé (gants, lunettes anti-éclaboussures ou écran facial, vêtement de protection, appareil respiratoire si ventilation insuffisante). - Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. - Ne pas respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols. - Se laver à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle : se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau avant de manger, boire, fumer ou quitter le travail.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	- Conserver uniquement dans le récipient d'origine. - Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. - Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. - Prévoir une cuve de rétention. - Conserver à l'abri de la chaleur (éviter la chaleur) et du gel (conserver à l'abri du gel). - Matières incompatibles avec le produit pur : - Bases - Agent oxydant - Métaux - Zinc
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	L'utilisation prévue du produit BWT CS-1003 MB T est le traitement des circuits de refroidissement.